

# Privilégier la licence Creative Commons Paternité (CC BY) dans l'éducation

Quelle est la licence la plus indiquée pour ce qui concerne les ressources produites dans un contexte éducatif ?



Assurément les licences Creative Commons. Or ce pluriel témoigne du fait qu'il existe justement plusieurs licences Creative Commons.

C'est la plus simple et peut-être aussi la plus « libre » d'entre toutes, la **Creative Commons Paternité** (ou CC BY), que est ici clairement, voire chaudement, recommandée, par les créateurs mêmes de ces licences, lorsqu'il est question de ces ressources en plein essor que constituent les « Ressources Éducatives Libres ».

Et c'est une prise de position d'autant plus remarquable que c'est une licence encore aujourd'hui très minoritaire dans la grande famille des Creative Commons.

## Pourquoi licencier sous CC BY ?

Why CC BY?





CC Learn Productions – Juillet 2009 – Licence Creative Commons By (Traduction Framalang : Olivier Rosseler, Poupoul2 et

Goofy)

Quelques règles d'utilisation des licences Creative Commons (CC), et plus particulièrement de la licence Creative Commons Paternité (CC BY), comme choix privilégié pour vos Ressources Éducatives Libres (*NdT : OER pour Open Educational Resources en anglais*).

## 1. Utilisez les licences Creative Commons

La famille de licences Creative Commons est un standard reconnu pour les contenus ouverts. Nous vous recommandons de consulter la FAQ ccLearn pour en apprendre davantage sur ces choix essentiels de licences dans l'éducation. Pour résumé, Creative Commons propose des licences publiques et gratuites, composées de combinaisons des conditions suivantes :

-  **Paternité** : Vous offrez aux autres la possibilité de reproduire, distribuer et communiquer votre création, et les œuvres dérivées, mais uniquement s'ils vous en attribuent expressément la paternité. Cette condition est commune à toutes les licences Creative Commons.
-  **Pas d'utilisation commerciale** : Vous offrez aux autres la possibilité de reproduire, distribuer et communiquer votre création et les œuvres dérivées, mais uniquement dans un but non commercial. S'ils souhaitent utiliser votre travail à des fins commerciales, ils doivent prendre contact avec vous afin d'obtenir votre autorisation.
-  **Partage des conditions initiales à l'identique** : Vous permettez aux autres de distribuer des œuvres dérivées, mais uniquement sous une licence identique à celle que vous avez initialement choisie.
-  **Pas de modification** : Vous offrez aux autres la possibilité de reproduire, distribuer et communiquer votre création sous sa forme initiale, sans modification. Votre accord est nécessaire à toute traduction,

altération, transformation ou ré-utilisation dans une autre œuvre.

Selon la combinaison de conditions choisies, Creative Commons fournit une licence indiquant clairement les conditions de réutilisation de votre travail. Qui plus est, les licences Creative Commons sont tout particulièrement conçues pour en faciliter l'utilisation, ainsi que la compréhension par les auteurs et les utilisateurs. Leur terminologie *standardisée* et leur implantation technique les rendent universelles. Les Ressources Éducatives Libres publiées sous licences Creative Commons sont déjà nombreuses et s'inscrivent dans une dynamique collective qu'il aurait été impossible d'atteindre si des licences spécifiques et différentes avaient été appliquées à chaque œuvre.

Cette standardisation permet aux gens de se familiariser avec les différentes options de nos licences. Ces permissions ont été concentrées utilement dans des contrats simplifiés et accessibles, utilisant des icônes universellement identifiables, qui fournissent une référence rapide aux droits et conditions associées à chaque ressource. En complément, les licences Creative Commons sont lisibles par des machines, permettant ainsi de rechercher des ressources sous licence Creative Commons grâce à des outils de recherche Web (tels que Google, Yahoo!, ou les propres outils de recherche de Creative Commons), favorisant ainsi avec simplicité et efficacité la découverte et la diffusion de Ressources Éducatives Libres.

## **2. Utilisez la licence Creative Commons Paternité (CC BY) chaque fois que c'est possible.**

Parmi l'ensemble des licences Creative Commons, la licence CC BY est le moyen le plus simple de garantir que vos Ressources Éducatives Libres auront un impact maximum, en termes de diffusion et de réutilisation. Les travaux sous licence CC BY peuvent en effet être redistribués et adaptés sans autre restriction que d'en respecter la paternité. Ces travaux

peuvent être traduits, localisés, intégrés dans des produits commerciaux et combinés à d'autres ressources éducatives. La licence CC BY permet ces réutilisations par n'importe qui, pour n'importe quel objectif, toutes vous présentant explicitement comme l'auteur initial. Dans certaines situations, il peut vous paraître important de restreindre les possibilités de réutilisation de vos Ressources Éducatives Libres. Dans de tels cas, vous devriez porter une attention particulière aux conséquences de ces restrictions. Prenons par exemple une ressource dont la licence interdit la création de travaux dérivés, telles que les licences Creative Commons avec clause ND (pas de modification). Alors l'intégrité de vos travaux est protégée par une licence ND, mais dans le monde des Ressources Éducatives Libres cette restriction empêche toute traduction, adaptation ou localisation, alors que ces possibilités sont d'une importance critique dans le domaine éducatif.

La clause NC, qui interdit toute utilisation commerciale, en est un autre exemple. Votre organisation pourrait ne pas souhaiter que des concurrents commerciaux intègrent gratuitement vos créations dans leurs propres travaux et puissent ainsi en tirer un bénéfice financier. Cependant, il peut être parfois difficile de déterminer si une activité est ou n'est pas commerciale, ce qui pourrait pousser certains à éviter des ressources intégrant une clause NC, même s'ils envisageaient de s'engager dans des activités légitimes et séduisantes utilisant vos travaux. En fait, il existe de nombreux cas pour lesquels les efforts commerciaux élargiront l'accès et l'impact des Ressources Éducatives Libres. Par exemple des éditeurs commerciaux pourraient diffuser ces Ressources Éducatives Libres dans des régions où la connectivité au réseau est défaillante, des opérateurs de téléphonie mobile pourraient intégrer ces Ressources Éducatives Libres dans des offres de communication qui les aideraient à vendre des téléphones, tout en élargissant le nombre de bénéficiaires de ces ressources. Lorsque se pose la

question de l'utilisation de la clause NC, Creative Commons pense qu'il est primordial que vous déterminiez si vous prévoyez de tirer un profit direct de votre travail (en clair, de le vendre). Si ce n'est pas le cas, essayez d'éviter d'utiliser la clause NC.

Un troisième exemple est la clause SA (Partage des conditions initiales à l'identique), qui contraint tous les travaux dérivés à être distribués dans les mêmes conditions que l'œuvre initiale. Cette clause est séduisante pour les organisations qui souhaitent utiliser leurs travaux afin d'étendre le corpus des ressources libres et ouvertes, en assurant que toute œuvre basée sur ces ressources conserve les mêmes libertés, même au prix de l'exclusion de réutilisations potentielles. Cependant, les œuvres porteuses d'une clause SA sont difficiles, voire impossibles, à combiner avec des ressources éducatives publiées sous une autre licence, ce qui dans de nombreux cas peut représenter un obstacle pour les étudiants et leurs professeurs.

Bien que certains attendent avec impatience l'avènement d'un jour où toutes les Ressources Éducatives Libres seront versées au domaine public, ouvertement accessibles et réutilisables sans conditions, Creative Commons comprend le besoin ressenti par les auteurs de fournir à leurs œuvres éducatives ouvertes une protection légale. Nous recommandons cependant d'imposer d'autres restrictions que la simple paternité uniquement lorsque c'est nécessaire et lorsque le choix de ces restrictions peut être clairement explicité.

### **3. Assurez-vous que vous utilisez correctement les licences Creative Commons**

Convenablement appliquées aux ressources numériques, les licences Creative Commons peuvent être lues par les machines, en facilitant ainsi leur découverte et leur diffusion. Improprement appliquées, la visibilité et l'impact de vos ressources seront très certainement diminués.

#### **4. Vérifiez que vous diffusez vos produits dans des formats qui permettent effectivement de jouir des droits (par exemple l'accès, la traduction, la re-composition) que vous avez légalement permis.**

Si vous octroyez aux utilisateurs la permission de traduire vos Ressources Éducatives Libres, vous devriez alors garantir l'accès de ces ressources dans un format qui leur permettra de le faire facilement. Si vous êtes inquiet de l'avenir et de la qualité d'un format donné, vous pouvez envisager de publier la même ressource dans de multiples formats, afin que chaque destinataire soit capable d'en trouver une version qui lui convienne.

#### **Des questions ?**

Ce document est hautement abrégé. Pour plus d'informations à propos de ces sujets, ou d'autres sujets liés, rendez vous sur le site de Creative Commons (*NdT : ou sur le site de Creative Commons France*).